DLP 27-9-83236904

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique de la Circonscription PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE

- MINISTERE DE L'AGRICULTURE - - SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX -

STATION D'AVERTISSEMENTS : Ancienne Conserverie de CASAMOZZA, LUCCIANA 20290 - BORGO
Abonnement annuel : 65 Fr. à Régisseur recettes D.D.A. VAUCLUSE - MARSEILLE 9660 74 V

Imprimerie de la STATION de CASAMOZZA - Directeur gérand : Pierre DUFFAUD - CPPAP N° 1769 A-D



Edition Speciale Corse

BULLETIN N° 18 DU 23 SEPTEMBRE 1983.

AGRUMES

. Gommose des agrumes.

Cette maladie détruit l'écorce au niveau du collet. Elle se manifeste par des exsudations de gomme et un jaunissement des feuilles. On peut lutter préventivement en évitant les excès d'eau au niveau du collet (ne pas laisser les goutteurs trop près du tronc, faciliter l'écoulement de l'eau par drainage). Le champignon (du genre Phytophtora) peut être combattu par une pulvérisation de phoséthyl - al (Aliette) à raison de 200 g de matière active par hl, en utilisant au moins 1.500 litres /ha. L'application sera réalisée d'ici la fin septembre.

VIGNE

Dans les vignes vendangées mécaniquement, il est recommandé d'effectuer, dans les 5 jours suivant le passage de la machine, un traitement cicatrisant avec un fongicide contenant du captafol, cuivre ou folpel, seul ou en association. Cette mesure est destinée à empêcher le développement du Botrytis à partir des blessures, ce qui peut causer des accidents de débourrement au printemps prochain.

CULTURES MARAICHERES

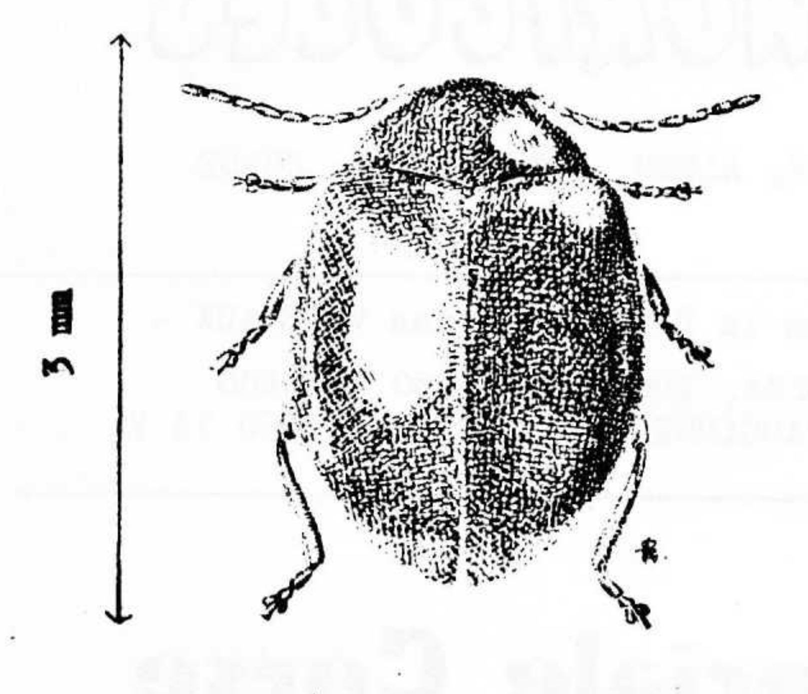
CAROTTES

Les conditions climatiques sont favorables au développement de l'Oïdium (duvet blanchâtre sur les feuilles). Dès l'apparition des premiers symptômes, il est important d'intervenir surtout sur jeunes semis avec :

- Chinométhionate (Morestan)
- Soufre
- Dinocap (Karathane)

CELERIS

Effectuez ou renouvelez le traitement contre la Septoriose avec l'une des matières actives citées dans le bulletin précédent (N° 17). Respectez les délais d'emploi.



Altise de l'Artichaut ;

ARTICHAUTS

Les Noctuelles (vers gris) et les Altises (Coléoptère rouge orangé) prolifèrent en MARANA-CASINCA et peuvent occasionner de sérieux dégâts, surtout sur jeunes plantiers.
Dès réception du Bulletin, intervenir de préférence avec des produits à base de matières actives suivantes

Acéphate
Cyperméthrine
Perméthrine
Diméthoate
Bacillus thuringiensis
Méthomyl
Deltaméthrine
Bromophos
Mévinphos

CHOUX

Vu les premiers dégats recensés en MARANA-CASINCA, assurez une protection contre les Noctuelles défoliatrices avec l'un des insecticides cités ci-dessus.

LAITUES

Avec des arrosages conséquents, les risques d'apparition du Mildiou ou du Botrytis sont importants. Assurez :

- une protection anti-Mildiou de la végétation avec un des produits ci-dessous et leurs associations :

Mancozèbe
Zinèbe
Manèbe
Thirame

- et une protection anti-Botrytis avec :

Folpel
Thirame
Vinchlozoline)
Procymidone) (Sauf sur jeunes plantes)
Iprodione

Pour lutter contre les Noctuelles et les Pucerons, utiliser les matières actives présentées pour les artichauts.

On peut ajouter pour les pucerons :

Dichlorvos
Pyrimicarbe
Naled

Il est déconseillé d'utiliser ces produits au-delà du stade végétatif de 18 feuilles.

-=-=-=-=-=-=-=-